OFPPT
La voie de l'avenir

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

Réf : OFP/DAL/S.MAR/N° 934 /19

Casablanca, le 1 MAI 2019

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ

.....

OBJET : Appel d'offres ouvert **n° 45/2019, relatif à la réalisation des études techniques et suivi des travaux de construction d'une salle de sport à l'institut national du cheval prince héritier Moulay El Hassan Dar Es-Salam-Rabat.**

P.J : Copie du PV de la Visite des lieux

Monsieur,

Suite à la Visite des lieux effectuée, le **14 Mai 2019 à 11 Heures.**, **à l'institut national du cheval prince héritier Moulay El Hassan Dar Es-Salam-Rabat**, et ce comme prévue par l'Appel d'offres **n°45/2019** cité en objet, nous avons l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le PV de ladite la Visite des lieux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur du Patrimoine

Mohamed SANSSITE

Direction de l'Approvisionnement et de la Logistique	Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca: - Tél : 0522 *63.45.43* - Fax : 0522 78.46.01

OFPPT

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

COMPTE RENDU DE LA VISITE DES LIEUX DU 14/05/2019 À 11H00

Objet : APPEL D'OFFRES OUVERT N°45/2019

Projet : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORT A L'INSTITUT NATIONAL DU CHEVAL PRINCE HERITIER MOULAY EL HASSAN DAR ES-SALAM – RABAT.

Conformément à l'article 11 du règlement de consultation de l'appel d'offres ouvert n°45/2019, une visite des lieux a été organisée le 14/05/2019 à 11h00 sur les lieux du projet.

Lors de cette réunion, les bureaux d'études présents ont pris note de la nature des travaux à réaliser ainsi que les difficultés qui en découlent.

Les questions posées par les bureaux d'études sont les suivantes :

Question	Réponse
Démolition mur de clôture.	La démolition de mur de clôture n'est pas prévue dans le programme.
Branchement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable publics.	les branchements en question seraient effectuées à partir des réseaux existants à l'institut.

Une attestation de la visite des lieux a été délivrée séance tenante aux concurrents présents.

SANSSITE Mohamed
DIRECTEUR DU PATRIMOINE